

Les entrepreneurs français n'acceptent pas l'échec

Une étude menée par Vistaprint sur l'attitude des entrepreneurs face à l'échec a révélé que les Français, surtout les femmes, sont très susceptibles en situation d'échec.

Temps de lecture : minute

19 novembre 2018

La notion d'échec est souvent évoquée comme un passage obligé pour arriver à la réussite. Certains le définissent comme un défi à relever, d'autres comme une leçon pour apprendre de ses erreurs. L'accepter ne s'avère cependant pas être une décision facile à prendre quand il s'agit d'affaires et que des milliers voire des millions d'euros sont en jeu. Les résultats de l'étude menée par Vistaprint, le fournisseur d'outils marketing pour les petites entreprises, sur 2 000 entrepreneurs européens, semblent le confirmer.

L'échec, ce tabou français

Selon cette étude, 31% des entrepreneurs français n'acceptent pas l'échec, contre 18% des entrepreneurs allemands et 49% des entrepreneurs italiens. L'échec est ici considéré comme une défaite et non une occasion d'apprendre, pour ne plus répéter ses erreurs. En effet, 66% de ces chefs d'entreprise français ont du mal à rebondir. Les raisons de cette résilience face à l'échec ne sont cependant pas admis par les entrepreneurs français comme émanant de mauvaise gestion ou décision de leur part, mais plutôt d'un écosystème des affaires non avantageux financièrement.

En effet, les causes majeures de l'échec entrepreneurial seraient d'ordre financières, selon eux, et notamment dues à des taxes trop élevées et à la difficulté d'accéder à des financements. A l'opposé, les Anglais attribuent l'échec à une mauvaise gestion et les Allemands à un modèle économique non profitable.

" En France, l'échec est encore perçu comme tabou. Pourtant, l'échec fait partie intégrante de l'aventure entrepreneuriale et c'est une formidable source d'apprentissage. À travers cette étude, nous souhaitons rassurer, soutenir et célébrer les entrepreneurs, dans leur succès comme dans leurs difficultés " explique Pierre-Edouard Bouygues, responsable Vistaprint France.

Les résultats vont encore plus loin car il s'avère que non seulement les entrepreneurs français n'acceptent pas leurs échecs, mais ils sont aussi réticents à s'associer avec une personne ayant échoué dans le passé, pour 34% d'entre-eux. En outre, 42 % sont persuadés que leur banque ne leur ferait plus confiance s'ils se relançaient dans l'aventure entrepreneuriale après un échec.

L'échec, une des causes du chômage

Rebondir serait ainsi difficile pour les deux tiers des interrogés alors que l'échec serait un passage obligé si l'on se réfère aux 77% des micro-entreprises et 40% des entreprises hors régime auto-entrepreneur qui font faillite avant 5 ans, selon les statistiques de la [FEDAE](#) et de l'[INSEE](#). Parmi les 138 000 entreprises immatriculées au premier semestre 2010, hors régime auto-entrepreneur, 82 800 sont encore actives cinq ans plus tard.

L'échec a également un important impact sur le taux de chômage : si la création d'entreprises génère plus de 56 000 emplois sur cinq ans, leur disparition en détruit près de 76 000.

En outre, les femmes entrepreneurs sont les plus susceptibles de ne plus se relever après un échec, dans 42% des cas. Cependant, elles investissent moins que les hommes, un moyen pour se protéger de l'échec. En effet, les femmes interrogées ont déclaré que leur plus grosse erreur leur avait coûté 3 900 euros, soit 1,7 fois moins que les hommes pour qui le coût de l'erreur moyenne s'élève à 6 813 euros. Des mesures de précautions qui se retrouvent également dans le nombre d'échecs recensés : parmi les personnes interrogées, la proportion d'hommes ayant connu au moins un échec est 50% plus élevée que celle des femmes.

Article écrit par Ny Ando Randrianarisoa